

**DEL F scolaire
Session 2017**

Académie de CAEN

RAPPORT DE JURY

DEL F A2 et B1:

- Écrit: le 16 mai 2017 matin
- Oraux: du 16 au 23 mai

DEL F A1:

- Écrit: le 6 juin 2017 matin
- Oraux: le 6 juin 2017 après-midi

Présidente de Jury: Patricia FIZE (I.A.-I.P.R. de lettres; Directrice du Centre Philippe Lucas)

Coordonnateur examen: Anne ROUÉ (Coordinatrice CASNAV)

Division des Examens et Concours : DEC5

Qu'est-ce que le DELF scolaire ?

Le DELF (Diplôme d'étude de la langue française) scolaire certifie les compétences en français de candidats de nationalité étrangère ou français originaires d'un pays non francophone, scolarisés dans un établissement scolaire. Il comporte trois niveaux (A1, A2, B1), définis par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Les certifications sont distinctes les unes des autres. Le DELF est décliné en version adulte, junior et scolaire. Une version « DELF professionnel » a été ajoutée à l'ensemble.

Le DELF scolaire existe en France depuis 2005. Une convention entre le ministère de l'Éducation nationale et le CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques) l'a officialisé. Il permet de valider des acquis en français et constitue une forte motivation pour l'apprentissage de la langue chez les EANA (élèves allophones nouvellement arrivés). Il a été expérimenté pour la première fois en juin 2007 dans l'académie de Caen.

Les épreuves permettent de déterminer le niveau des candidats sur quatre compétences :

- compréhension de l'oral et compréhension de l'écrit
- production écrite et production orale.

Modalités de mise en œuvre

Les niveaux A2 et B1 sont proposés sur l'académie de Caen depuis la mise en œuvre du DELF scolaire (2007). **Le niveau A1** a été ajouté en 2012. Il vise essentiellement à qualifier les jeunes de 16 à 18 ans ayant un très faible capital scolaire et pour qui le DELF représente un moyen de validation des acquis particulièrement important. Son recrutement est donc strictement limité aux élèves pour qui, dans un premier temps, prétendre à un diplôme qualifiant est difficile .

La Division des Examens et Concours est le service support à la mise en œuvre de l'examen. Le CASNAV en assure l'organisation et l'encadrement.

Cette année, quatre centres d'examens ont été ouverts pour le niveau A2 et B1 : un dans l'Orne, deux dans la Manche, un dans le Calvados. Pour la première fois cette année, deux centres ont été ouverts pour le niveau A1, un dans la Manche et un dans le Calvados.

Les épreuves écrites se sont déroulées le 16 mai matin pour le A2 et B1, et le 6 juin matin pour le A1.

Les chefs d'établissement ont apprécié cette relocalisation des épreuves, qui permet d'être plus près des lieux de scolarisation des élèves.

La campagne de « pré-inscription » menée auprès des établissements (collèges et lycées publics et privés) en début d'année civile a fait remonter les demandes potentielles. Les inscriptions définitives ont été closes en mars pour les niveaux A2 et B1, et un peu plus tard pour le A1. Jusqu'à cette date, les modifications restent possibles, ce qui laisse aux établissements le temps d'adapter le niveau d'inscription au regard de la progression des élèves.

Le nombre croissant de candidat commence à rendre l'organisation des épreuves très complexe en terme de mise à disposition de locaux, de recrutement de jury et de surveillance.

Le soutien important de la DEC est indispensable pour gérer les aspects matériels (réservations

des salles, recrutement des surveillants, préparation des documents pour les épreuves et les corrections ,,), car les forces du CASNAV ne sont pas suffisantes pour assurer cet aspects en plus de l'organisation des épreuves.

Déroulement des épreuves

(Voir tableau Annexe 1).

l'organisation des oraux

Les élèves sont actuellement tous convoqués à la même heure pour les épreuves orales en début de demi journée. Cela a posé problème à Alençon, à Caen les 16 mai et 6 juin. Il faudra réfléchir à l'avenir à faire en sorte que l'attente soit moins longue pour les jeunes et le nombre d'élèves convoqués en même temps moi important.

Les locaux

À Caen :

Nous avons sollicité l'Atelier CANOPE pour mettre à disposition un amphithéâtre et deux salles pour le déroulement des épreuves écrites du 16 mai. Les conditions de passation étaient correctes même si ce ne sont pas des salles adaptés à des examens écrits (surtout l'amphithéâtre). Les organisateurs ont pu néanmoins adapter les salles de façon à ce que la passation de l'écrit se fasse dans de bonnes conditions. A noter le soutien logistique accueillant des personnels de CANOPE. A l'avenir, il nous faudra trouver des locaux plus adaptés.

L'ESPE fournit les salles nécessaires à la tenue des examens oraux A2-B1. La mise à disposition d'un bâtiment (Primaire) pour le DELF offre un cadre facilitant et convivial pour l'accueil des candidats, des parents ou accompagnants.

Le niveau A1 s'est tenu le 6 juin dans le même bâtiment de l'ESPE, tant pour l'écrit que pour l'oral. A l'avenir, il faudra veiller à bien anticiper la corrélation entre le nombre de candidats et le nombre de salles nécessaire à leur accueil.

À Alençon

Le collège Louise Michel a accueilli les épreuves orales et écrites A2 et B1 dans de bonnes conditions.

À Saint-Lô

Cette année nous avons sollicité l'ESPE pour l'organisation de l'ensemble des épreuves (A1, A2, B1). Le cadre est très accueillant pour les candidats, parents et accompagnateurs, les épreuves se sont déroulées dans de très bonnes conditions.

À Cherbourg

De très bonnes conditions de passation, pour l'écrit et pour l'oral des niveaux A2 et B1, au Lycée Grignard. Ce lycée a l'avantage d'être central, de mettre à disposition des petites salles parfaites pour les épreuves orales.

Jurys examinateurs et correcteurs

la formation des jurys

Le CASNAV a mis en place cette année un stage d'habilitation des examinateurs DELF (le 24 et 25 avril 2017) qui a permis à 23 examinateurs-correcteurs d'être habilités en tant qu'examineurs correcteurs pour les trois niveaux. Pour certaines personnes il s'agissait d'un renouvellement, pour d'autre, d'une première validation. Cette session permet une rencontre fructueuses entre des enseignants partageant les mêmes préoccupations et une formation sur l'évaluation positive.

En tout 31 personnes différentes ont été mobilisées avec des investissements différents dans les déroulements des épreuves. Cela permet la constitution d'un réseau d'enseignants compétents sur le territoire de l'Académie. L'organisation des oraux tient bien sûr compte de l'impératif que des professeurs n'examinent pas leurs élèves.

L'augmentation du nombre de candidats nécessitera de mettre en place une nouvelle formation en 2017-2018 pour habiliter de nouveaux jurys et renouveler les volontaires. Cette formation de 15 heures est inscrite dans le Plan Académique de Formation.

Les Surveillants

Que ce soit pour le A1, le A2 et le B1, la présence de surveillants en plus des jurys est absolument nécessaire. Pour les épreuves écrites, le public de collégiens et de lycéens demande à être encadré. Chaque salle doit bénéficier d'un surveillant en plus du responsable de salle. En ce qui concerne les épreuves orales, à chaque niveau, les candidats ont des sujets à tirer au sort et à préparer. Ils doivent donc être accueillis avant de rencontrer les jurys. Il est nécessaire de prévoir au moins un surveillant pour deux jurys.

Il est regrettable que les différents centres d'examens ne bénéficient pas du même traitement en ce qui concerne la mise à disposition de surveillants. Il est très difficile pour les établissements à cette époque-là de l'année de libérer du personnel pour accompagner les élèves. La difficulté de recrutement de surveillants complexifie la mise en place des épreuves.

Un nombre insuffisant de surveillants a été prévu cette année pour les épreuves orales, notamment pour le niveau A1 où 7 jurys ont été organisés en parallèle. Pour le A1 à Caen, la présence de seulement deux surveillants pour 7 jurys a été problématique. Il est nécessaire de prévoir au moins un surveillant pour deux jurys.

Les Sujets

La préparation des sujets demande chaque année beaucoup de préparation. Celle-ci est assurée par le CASNAV. Découpage des sujets, répartition dans les enveloppes, préparation de pochettes pour chaque jury, pour les surveillants.

Les correcteurs et examinateurs ont encore une fois regretté pour certains sujets le décalage entre le public auquel s'adresse le DELF scolaire et les situations de communications proposées.

Un exemple : premier exercice de compréhension orale : les candidats devaient choisir entre théâtre, opéra et concert....

l'exercice autour du festival du livre de Saint Malo a également posé problème. Le terme festival a, en lui-même, entraîné par mal d'ambiguïté.

Les candidats

Les inscriptions

L'accroissement très important du nombre d'inscrits est en corrélation avec le nombre de scolarisations d'élèves allophones au cours de cette année scolaire. Néanmoins, il témoigne aussi d'une nécessité de s'interroger sur le public présenté.

Il est important de préciser que le DELF n'a que peu d'intérêt pour les enfants présents sur le territoire depuis de nombreuses années et qui ont pu s'inclure dans le parcours scolaire français. Les résultats 2017 montrent également que certains d'élèves n'ayant pas ou très peu été scolarisés dans leur langue d'origine, ont considérablement progressé au niveau de la compréhension et de la production orale en quelques mois. Par contre, ils ne parviennent pas à la même vitesse à acquérir le niveau requis pour le A1 à l'écrit. Ces élèves se trouvent donc en échec, ce qui contredit l'esprit du DELF.

Plusieurs élèves, souvent des collégiens, ont été inscrits au A1, bien en deçà de leur niveau réel. Les établissements ne doivent pas hésiter à contacter le CASNAV ou l'UPE2A la plus proche pour avoir un avis sur le niveau d'inscription des élèves.

Il va falloir envisager de réécrire la lettre accompagnant la préinscription de manière à préciser l'utilité du DELF ainsi que le public cible. Il faudra notamment restreindre l'inscription au A1 aux élèves relevant des UPE2A qui prennent en charge les élèves Non Scolarisés antérieurement.

Les Convocations :

Nous rappelons chaque année la nécessité pour les établissements de relire le document de convocation avec le candidat et de s'assurer qu'ils se présentent à l'examen avec la convocation et une pièce justifiant de son identité.

La plupart du temps, les vérifications d'identité n'ont posé aucun problème, les collèges et lycées ayant anticipé le manque de papiers « officiels » en proposant une attestation de scolarité avec photo. Néanmoins, il a été parfois nécessaire de demander aux établissements d'adresser au centre d'examen un certificat de scolarité.

La plupart des établissements qui présentent des candidats les font accompagner sur les lieux de l'examen par un parent ou un référent. S'il y a eu quelques aménagements des horaires de passage pour l'examen oral en fonction de problèmes médicaux ou de transport, l'organisation a été toutefois conforme au cadre tel qu'il avait été défini par la DEC et le CASNAV. Seul un candidat a été empêché de passer l'épreuve écrite compte tenu de son retard trop important.

Les Inscrits par nationalité

Le DELF 2017 a regroupé 63 nationalités différentes.

NATIONALITÉS	EFFECTIFS
AFGHANE	51
ALBANAISE	26
ALGÉRIENNE	10
AMÉRICAINNE	3
ARGENTINE	3
ARMÉNIENNE	5
BANGLADAISE	7
BELGE	1
BRÉSILIENNE	3
BRITANNIQUE	7
BULGARE	3
CAMEROUNAISE	9
CHINOISE	7
CHINOISE (TAIWAN)	1
COLOMBIENNE	2
CONGOLAISE	5
ÉGYP TIENNE	4
ÉRYTHRÉENNE	1
FRANÇAISE	6
GÉORGIENNE	8
GUINÉENNE	8
HAÏTIENNE	1
INDIENNE	5
IRAKIENNE	5
ISLANDAISE	1
ISRAÉLIENNE	1
ITALIENNE	10
IVOIRIENNE	5
JAPONAISE	2
KAZAKHSTANAISE	2
KÉNYANE	1
KIRGHIZE	1
KOSSOVIENNE	12
LIBÉRIENNE	1
LIBYENNE	2
MALIENNE	18
MAROCAINE	6
MAURICIENNE	1
MEXICAINE	3
MOLDAVE	1

MONGOLE	6
NÉERLANDAISE	1
NIGÉRIANE	14
NIGÉRIENNE	2
NORVÉGIENNE	10
PAKISTANAISE	13
PÉRUVIENNE	1
PHILIPPINE	1
PORTUGAISE	3
ROUMAINE	12
RUSSE	13
SÉNÉGALAISE	2
SERBE	1
SIERRA-LEONAISE	9
SLOVAQUE	1
SOMALIENNE	11
SOUDANAISE	2
SRI-LANKAISE	1
SYRIENNE	46
THAÏLANDAISE	1
TURQUE	3
UKRAINIENNE	4
ZIMBABWEENNE	1
TOTAL INSCRITS	406

les Résultats

Pour mémoire les résultats de la session 2016

	PRÉSENTS	ADMIS	NON ADMIS	TAUX DE REUSSITE
A1	34	28	6	83%
A2	126	103	23	81,7%
B1	106	79	27	74,5%
TOTAL	266	208	58	78,2%

Résultats session 2017

	PRÉSENTS	ADMIS	NON ADMIS	TAUX DE REUSSITE
A1	92	65	27	70,7%
A2	156	117	39	75%
B1	116	99	17	85,3%
TOTAL	364	281	83	77,2%

Moyennes par sous-épreuves 2017

	Compréhension de l'oral (sur 25)	Compréhension de l'écrit (sur 25)	Production écrite (sur 25)	Production orale (sur 25)
A1	16,26	15,33	14,40	20,26
A2	17,58	13,54	15,12	20,11
B1	15,53	14,67	16,91	20,85

Résultats globaux :

Le pourcentage général de réussite est sensiblement identique à celui de 2016 (77,2%). En ce qui concerne les trois niveaux, de très bons résultats sont obtenus au niveau B1 (85,3 % de réussite). Les pourcentages des niveaux A1 et A2 sont proches (70,7 % et respectivement 75%). Les écarts sur les 4 épreuves ne sont pas significatifs. La production orale présente néanmoins les moyennes les plus élevées sur les trois niveaux d'examen.

Le niveau A1 reste difficile à atteindre pour certains élèves qui sont arrivés en situation d'illettrisme dans leur langue d'origine. Même si l'examen n'a pas vocation à évaluer le niveau scolaire, il s'appuie néanmoins sur des compétences en lecture et écriture, que les jeunes n'ont pas encore suffisamment acquises et qui les pénalisent alors qu'ils peuvent témoigner d'une belle progression en production orale.

Il faudra, pour ces élèves, s'orienter davantage sur une valorisation à l'interne des établissements des compétences des élèves là où ils en sont et à partir du socle commun.

De même, et ceci comme tous les ans, les plus jeunes collégiens (6^e et 5^e) sont en difficulté par rapport à certaines épreuves du DELF, notamment au fait de la nature des situations de communication proposées qui ne leur correspondent pas toujours. Les exercices demandant des compétences d'analyse et d'argumentation les mettent également en difficulté.

Des résultats comparatifs pour les trois départements sont présentés dans l'Annexe 2.

Conclusions Perspectives et préconisations

Le nombre global des candidats présente une augmentation significative cette année.

Au total, ce sont donc **406 jeunes** qui ont été inscrits (contre 165 en 2014 et 292 en 2016) et **364** qui ont passé le DELF scolaire dans la session 2017, avec un taux général de réussite de 78,9 %.

Les différents graphiques présentés en Annexe permettent de visualiser l'évolution du chiffre de candidats présents au DELF scolaire de 2012 à 2017, ainsi que les différents taux de réussite pour les trois niveaux.

L'ouverture de quatre centres d'examen pour la deuxième année consécutive permet de se situer en proximité des candidats et d'impliquer davantage les établissements et les enseignants concernés par l'accueil des allophones. Cette répartition en quatre centres d'examen est donc à poursuivre.

Le DELF scolaire remplit bien ses missions : il permet de toucher le public cible et de valoriser la montée en compétence des élèves.

ANNEXE 1

DEL F SCOLAIRE 2017 ORGANISATION DES NIVEAUX A2 ET B1
--

ÉPREUVES ÉCRITES DU MARDI 16 MAI DE 09H30 à 11H30
--

DÉPARTEMENTS	LIEUX	COORDONNATEURS
14	CANOPE CAEN salles Condorcet, Montessori et l'amphithéâtre	3
50	Lycée GRIGNARD CHERBOURG –	2
	ESPE -SAINT-LO	2
61	CLG Louise Michel - ALENCON	2

Convocation des coordonnateurs à 09H00.

Livraison des Sujets et des CD dans les centres d'examen.

Les Provisseurs organisent les surveillances (professeurs volontaires).

ÉPREUVES ORALES

CALVADOS	ESPE – BATIMENT PRIMAIRE	Mardi 16 Mai Après-Midi Jeudi 18 Mai la journée
----------	--------------------------	--

JURYS (12)		
Mardi 16 A-M (5 jurys x 2) 42 candidats A2 16 candidats B1	Jeudi 18 Matin (4 jurys x 2) 29 candidats A2 5 candidats B1	Jeudi 18 A-M (3 jurys x 2) 31 candidats B1

ÉPREUVES ORALES

MANCHE	LYCEE GRIGNARD - CHERBOURG	LUNDI 22 MAI 2017
--------	----------------------------	-------------------

JURYS (2x2)	
MATIN 2 jurys 20 candidats A2	APRÈS-MIDI 2 jurys 8 candidats A2 12 candidats B1

ÉPREUVES ORALES

MANCHE	ESPE SAINT LO	MARDI 23 MAI 2017
--------	---------------	-------------------

JURY (3x2)	
MATIN 38 candidats A2	APRÈS MIDI 33 candidats B1

ÉPREUVES ORALES

ORNE

CLG LOUISE MICHEL – ALENÇON

MARDI 16 MAI 2017 – A.M

JURY (5x2) – 35 A2 + 24 B1

Après-midi

(5 jurys)

35 candidats A2

24 candidats B1

CORRECTION DES ÉCRITS

Date : Le Vendredi 2 juin 2017 à 09h00

Lieu : Rectorat – Salle du SAIO

CORRECTEURS

8 correcteurs

DELIBERATION

Date : Le Vendredi 2 juin 2017 en fin d'après-midi – Rectorat - Salle du SAIO

DELF 2017

ORGANISATION DU NIVEAU A1

ÉPREUVE ÉCRITE

Date : LE MARDI 6 JUIN DE 09H30 à 11H30

Lieu : ESPE de CAEN – Bâtiment Primaire

Lieu : ESPE de SAINT-LO

EPREUVE ORALE

Date : LE MARDI 6 JUIN à 13H30

Lieu : ESPE de CAEN

JURY ESPE CAEN (7x2)

Après-midi

85 candidats

(79 Calvados + 6 Orne)

Date : LE MARDI 6 JUIN à 13H30

Lieu : ESPE Saint-Lô

JURY ESPE SAINT LO (2x2)

Après-midi

26 candidats

CORRECTION DES ECRITS

Date : LE JEUDI 8 JUIN à 09h00

Lieu : Rectorat - Salle du SAIO

CORRECTEURS

6 correcteurs

DELIBERATION

Date : LE JEUDI 8 JUIN, fin de matin

ANNEXE 2

Résultats

EXAMEN	INSCRITS	PRESENTS	ABSENTS	ADMIS	PRESENTS/INSCRITS	ADMIS/PRESENTS	NON ADMIS	NON ADMIS/PRESENTS
A1	111	92	19	65	82,9%	70,7%	27	29,3%
A2	172	156	16	117	90,7%	75,0%	39	25,0%
B1	123	116	7	99	94,3%	85,3%	17	14,7%
TOTAL	406	364	42	281	89,7%	77,2%	83	22,8%

RAPPEL 2016

EXAMEN	INSCRITS	PRESENTS	ABSENTS	ADMIS	PRESENTS/INSCRITS	ADMIS/PRESENTS	NON ADMIS	NON ADMIS/PRESENTS
A1	37	34	3	28	91,9%	82,4%	6	17,6%
A2	138	126	12	103	91,3%	81,7%	23	18,3%
B1	117	106	11	79	90,6%	74,5%	27	25,5%
TOTAL	292	266	26	210	91,1%	78,9%	56	21,1%

Résultats par département d'origine :

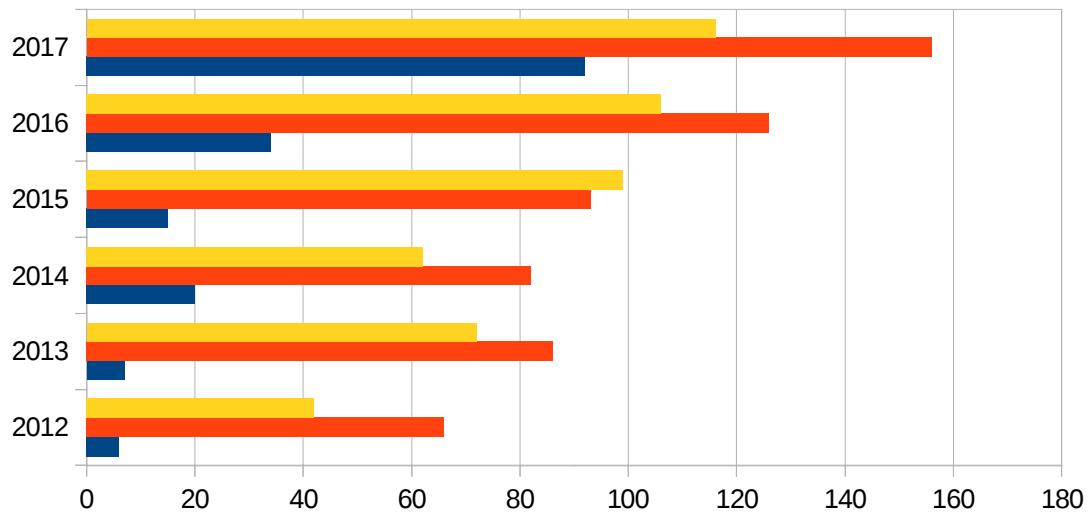
CALVADOS	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite
A1	79	65	44	67,69%
A2	71	62	52	83,87%
B1	54	52	42	80,76%
TOTAL	204	179	138	77,09%

MANCHE	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite
A1	26	23	18	78,26%
A2	66	58	46	79,31%
B1	45	40	36	90%
TOTAL	137	121	100	82,64%

ORNE	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite
A1	6	4	3	75%
A2	35	35	19	54,28%
B1	24	24	21	87,5%
TOTAL	65	63	43	68,25

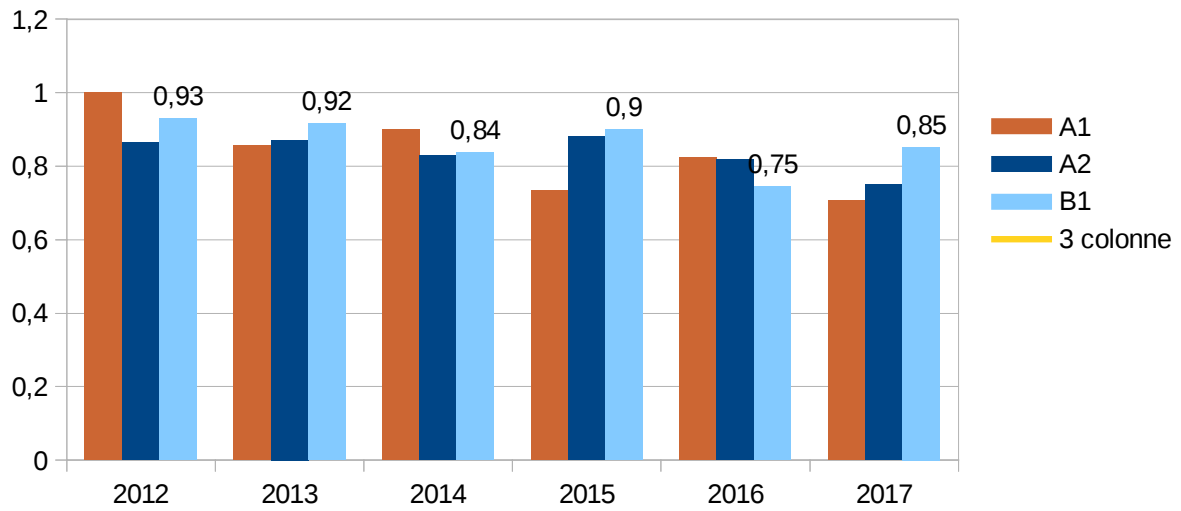
Candidats présents au DELF scolaire dans l'Académie de Caen

Evolution de 2012 à 2017



DELFL scolaire Académie de Caen

Taux de réussite 2012-2017



Taux de réussite global DELF SCOLAIRE (A1, A2 et B1)

Académie de Caen 2012-2017

